

Communiqué de Presse

Paris, le 18 novembre 2025

PLF 2026 : France urbaine dit « Stop ! » et demande une trajectoire plus juste pour les collectivités

France urbaine ne verse pas dans le catastrophisme, ni l'exagération, et privilégie toujours la voie du dialogue.

Mais il est aujourd'hui de son devoir, alors que les maires de France se réunissent à l'occasion de leur congrès national, de dénoncer le caractère injuste et inacceptable des mesures du PLF 2026. Il prévoit en effet une baisse inédite des ressources des collectivités territoriales, combinée à de nouvelles charges imposées, notamment liées au financement de la CNRACL.

L'impact cumulé de ces mesures représenterait une ponction supérieure à 6 milliards d'euros, un niveau jamais atteint à ce jour en un seul exercice budgétaire. La répartition de cet effort apparaît de plus profondément déséquilibrée, au détriment des villes et des leurs intercommunalités.

Il y a aujourd'hui une certaine incrédulité, une certaine colère, à constater que pour la seconde année consécutive les efforts demandés se polarisent très nettement sur les territoires urbains et industriels, au mépris de leur réalité sociale et de leurs enjeux écologiques.

Trois conséquences majeures sont à craindre :

- Une menace directe sur la continuité et la qualité du service public local, socle du lien social de proximité ;
- Une diminution préjudiciable de l'investissement public local, pourtant essentiel pour relever les défis de la transition écologique ;
- Une efficacité discutable en matière de réduction du besoin de financement public avec un risque d'aggravation de la dette publique par le recours à l'emprunt, à rebours de l'objectif pourtant recherché.

De nombreuses collectivités pourraient aussi se retrouver en autofinancement négatif. Les habitants des territoires concernés en seront pénalisés, mais plus globalement l'activité économique du pays.

Pour autant, en responsabilité au regard de la situation du déficit public de notre pays, **France urbaine formule des propositions concrètes visant à ramener l'effort demandé de 4,7 à 2**

milliards d'euros, soit un niveau soutenable et proportionné à la part de la dette locale dans la dette publique nationale (environ 8 %), avec une répartition plus équitable :

- **Sur le Dilico** : un prélèvement plafonné à 1 milliard d'euros, sans conditions de remboursement, sur une durée de trois ans, et une révision des critères de répartition pour une meilleure équité ;
- **Sur le PSR locaux industriels** : le gel de la dynamique de compensation pour l'année 2026 uniquement ;
- **Sur les variables d'ajustement** : la neutralisation des ponctions sur la DC RTP des communes et des EPCI ;
- **Sur le FCTVA** : la non-pénalisation des EPCI et l'éligibilité des dépenses informatiques en nuage.

Par ailleurs, **l'augmentation de 40 % du taux de cotisation retraite imposée aux collectivités ne pourrait être supportée par aucune entreprise. France urbaine demande donc sa révision.**

Elle s'oppose également aux désengagements s'agissant des aides à l'investissement demeurant accordées aux **territoires urbains**, notamment le Fonds vert et la DSIL. Elle appelle également à la suppression du mécanisme d'écêtement de la TVA versée en compensation des impôts locaux supprimés, et demande à l'État de respecter sa parole.

La facture du PLF 2026 ne s'arrête pas aux mesures concernant strictement les finances des collectivités territoriales. Les territoires seront aussi impactés par la baisse des crédits ministériels dans plusieurs domaines. C'est le cas par exemple des crédits dédiés au fonds interministériel de prévention de la délinquance alors que l'enjeu de la sécurité est prégnant ou du financement des missions locales, qui agissent au quotidien pour l'emploi des jeunes en difficultés d'insertion.

Le bloc communal est le dernier maillon de la chaîne institutionnelle et les désengagements de l'État mais aussi des autres niveaux de collectivités - qui subissent elles-mêmes une contraction de leurs ressources - exercent sur lui des effets cumulatifs. Sur le terrain, pour les échelons de proximité que sont la commune et l'intercommunalité, cela se traduit par des actions, des services, des outils en moins pour les habitantes et les habitants.

Il s'agit là de préoccupations budgétaires mais aussi économiques et démocratiques. Nos investissements font vivre les entreprises du pays, nos dépenses de fonctionnement son tissu associatif.

France urbaine se tient à la disposition du Gouvernement et du Parlement, en particulier du Sénat, pour trouver ensemble les voies d'une loi de finances pour 2026 raisonnable, responsable et plus respectueuse de l'autonomie financière des collectivités locales.

Contact presse

Julie Jollivet

j.jollivet@franceurbaine.org

07 56 82 43 12